



**EXPÉRIMENTATION D'UN
MODÈLE D'INTERVENTION
AUPRÈS DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
SOUS CONTRAT DE RÉUSSITE**

FEUILLET EXPLICATIF

Chantal Paquette,
chercheuse principale, Cégep
André-Laurendeau
chantal.paquette@clairendeau.qc.ca

Co-chercheurs :

- Michaël Gaudreault,
chercheur-enseignant,
Cégep de Jonquière –
ÉCOBES
- Dominique Trudel,
conseillère pédagogique,
Cégep régional de
Lanaudière à
l'Assomption
- Marco Gaudreault,
chercheur, ÉCOBES
- Marie-Pier Charrette,
conseillère pédagogique,
Cégep de St-Hyacinthe
- Carolyne Maltais, API,
Cégep de Ste-Foy
- Pascal Lévesque,
professionnel en
intervention, CRÉPAS

1. Présentation de la recherche sur les étudiants sous contrat (ÉSC) - phase 1

L'équipe de la phase 1 de la recherche, financée par un projet PARÉA de trois ans, est composée de sept chercheurs issus de cinq cégeps différents. Les chercheurs ont recruté 28 cégeps participants.

La recherche porte sur les étudiants sous contrat de réussite (ÉSC) dans le réseau collégial. En vertu d'un règlement de 2001, ce sont des étudiants à temps plein ayant échoué 50 % et plus de leurs cours à une session donnée et qui doivent signer un contrat pour poursuivre leurs études. Cette réalité, pourtant présente dans l'ensemble du réseau, n'a jamais fait l'objet d'une étude systématique.

De fait, aucun portrait statistique des ÉSC n'a été dressé, pour les caractériser et mesurer l'ampleur du phénomène. De plus, bien que les causes des échecs aient fait l'objet de nombreuses études, aucune ne s'est penchée sur les facteurs spécifiques associés aux échecs multiples des ÉSC, ni sur leurs besoins particuliers. Enfin, il s'avère impossible de connaître les dispositifs d'aide déployés par les cégeps à l'intention des ÉSC, car ils n'en font que rarement état dans leur *Règlement sur la réussite* ou ne diffusent pas d'informations sur leurs expérimentations locales.

Cette recherche poursuit ainsi trois objectifs : 1) documenter la réalité des ÉSC, 2) produire une typologie des mesures de soutien qui leur sont dédiées et 3) développer un modèle d'intervention destiné spécifiquement aux ÉSC. L'atteinte de ces objectifs se décline en quatre volets :

Volet 1 : Portrait sociodémographique des ÉSC

Volet 2 : Typologie des mesures d'aide dédiées à cette population

Volet 3 : Perceptions des ÉSC (obstacles à leur réussite, identification des besoins et perception des mesures d'aide offertes)

Volet 4 : Élaboration et expérimentation d'un modèle d'intervention auprès des ÉSC

2. Élaboration du modèle d'intervention (volet 4)

En utilisant les données des trois premiers volets, le volet 4 a permis l'élaboration d'un modèle d'intervention qui a été expérimenté et évalué dans quatre cégeps participants (André-Laurendeau, St-Félicien, Saint-Jérôme et Saint-Laurent).

Les données collectées par les chercheurs semblent effectivement démontrer la nécessité de trouver de nouvelles voies d'intervention auprès de cette population vulnérable. De fait :

- Les analyses du volet 1 permettent d'établir que le tiers des étudiants et étudiantes se sont retrouvés sous contrat à l'une des sessions de leur parcours collégial. Seulement 40 % des ÉSC à la suite d'échecs survenus à la 1^{re} session se réinscrivent à la 3^e session et seuls 15 % poursuivront jusqu'à l'obtention du DEC (2 ans après le début du programme initial). Les caractéristiques associées au fait de se retrouver sous contrat ou d'obtenir une sanction des études après avoir été ÉSC sont largement décrites dans le rapport de recherche.
- Dans le cadre du volet 2, les analyses des *Règlements sur la réussite* (de 50 collèges) et les entrevues avec les responsables des mesures d'aide (28) révèlent que les cégeps appliquent en grande majorité des mesures universelles de prévention des échecs, qui ne sont pas spécifiquement adaptées aux besoins des ÉSC (qui, eux, ont déjà connu des échecs). En outre, peu de cégeps cherchent à analyser les retombées de leurs mesures d'aide, autrement que par les taux de réussite. Plusieurs répondants constatent également le manque de concertation des intervenants dans les dossiers des ÉSC.

- À travers les entrevues du volet 3 menées avec des ÉSC (n = 46), il ressort que les obstacles à leur réussite relevaient principalement de facteurs motivationnels, des défis d'intégration aux études collégiales et d'enjeux personnels. Par ailleurs, un grand nombre a soutenu qu'aucune mesure d'aide ne leur a été offerte à la signature du contrat (n = 27) ou que les mesures institutionnelles proposées ne répondaient pas à leurs besoins (n = 24).

Il transparaît de ces données qu'aucun modèle d'intervention propre à soutenir adéquatement les ÉSC n'a été conçu. C'est cette lacune que voulait combler le volet 4 de la recherche.

Ce modèle a été élaboré à travers une démarche s'apparentant à une recherche-action, qui est ancrée dans l'expérience, sur le terrain, tout en mettant à profit les connaissances scientifiques. Elle implique donc la collaboration de praticiens et de chercheurs dans un même comité, dont les membres (au nombre de 13, y compris l'équipe de la présente recherche) proviennent d'horizons divers (direction des études, analyste, API, CP, etc.) pour enrichir les réflexions et les analyses du comité, par leurs expériences et perspectives variées.

Le comité a assigné plusieurs objectifs au modèle d'intervention :

- Valoriser le contrat, comme outil de soutien.
- Accompanyer les ÉSC dans leur réussite, à la fois personnelle et académique.
- Habilitier les ÉSC à identifier les obstacles à leur réussite et à prioriser leurs besoins.
- Effectuer un suivi des ÉSC pendant la session sous contrat, en fonction des besoins identifiés.
- Mobiliser les ÉSC dans la recherche de solutions et la participation aux mesures d'aide.

Ce modèle cherche donc à répondre aux besoins des ÉSC, en réinvestissant « ce qui marche » et en proposant certaines innovations ou révisions des pratiques en cours qui pourraient s'avérer peu efficaces. Dans le cadre de l'expérimentation, le modèle a également fait l'objet d'une évaluation scientifique de ses impacts, pour vérifier quels en sont les éléments les plus porteurs et les correctifs à y apporter.

3. Les composantes du modèle

Il est à noter que le modèle d'intervention est encore en cours d'évaluation et est appelé à évoluer en fonction des résultats de l'analyse des données collectées par les chercheurs. En outre, l'implication de chaque cégep expérimentateur sera essentielle pour arrimer le modèle aux réalités du milieu, tout en suscitant l'adhésion de la communauté. Le modèle se veut donc souple et adaptatif.

Il comporte toutefois certains éléments clés. Les modalités précises selon lesquelles ces éléments seront appliqués dans chaque cégep expérimentateur restent à définir. Ces éléments sont :

- La population cible de l'expérimentation sera, au premier chef, les ÉSC ayant connu des échecs multiples, en première session / année, car ce sont eux qui sont les plus nombreux et qui sont les plus à risque sur le plan de la persévérance scolaire.
- La passation d'un questionnaire d'autoévaluation par les ÉSC, dès qu'ils sont avisés de leur statut. De fait, la recherche démontre que les causes des échecs des ÉSC sont multifactorielles. Il devient souvent difficile, dans ces circonstances, de les cerner adéquatement et de les prioriser. Le questionnaire d'autoévaluation conçu par les chercheurs permet de générer un bilan des forces et des défis de l'ÉSC, guidant ainsi l'intervention. Le questionnaire sera ajusté et bonifié au cours de l'année pour être ajouté à la famille des questionnaires SPEC gérés par la Fédération des cégeps, ce qui permettra de dresser des bilans individualisés pour chaque ÉSC, mais aussi des bilans institutionnels et provinciaux.

- La prolongation de la période de signature du contrat jusqu'à la 3^e semaine de la session (donc sans blocage de l'horaire). Le volet 2 de la recherche a établi que les API jouent un rôle clé, mais qu'en début de session, la surcharge de travail ne leur permet pas d'assurer un encadrement des ÉSC. Étaler le moment de la signature du contrat donne la latitude nécessaire pour planifier une rencontre avec eux. De plus, permettre aux ÉSC de commencer leur session même s'ils n'ont pas encore signé leur contrat peut être un facteur de motivation.
- Une rencontre tôt dans la session avec un intervenant. Ces rencontres se tiennent jusqu'à la semaine 3 de la session, soit avant la date limite d'abandon. Elles permettent, à partir du bilan dressé grâce au questionnaire, de guider l'ÉSC vers des pistes de solutions, de les prioriser et de le motiver à s'y investir.
- Un suivi régulier pendant la session (individuel ou de groupe), selon les besoins identifiés.

4. Le déploiement du modèle – phase 2 de l'expérimentation

À l'hiver 2023, le modèle, on l'a dit, a été expérimenté dans quatre cégeps volontaires. Sa mise en œuvre a été coordonnée par Chantal Paquette, la chercheuse principale, et par Pascal Lévesque, un professionnel en intervention au CRÉPAS, organisme qui travaille en persévérance scolaire et en réussite éducative.

Dans le cadre de la phase 2 de la recherche, les chercheurs souhaiteraient recruter de nouveaux cégeps en vue d'une expérimentation à l'automne 2024 et/ou à l'hiver 2025.

Idéalement, le déploiement du modèle en vue de l'expérimentation s'étend sur deux sessions. Voici globalement les étapes prévues :

Session 1 : étapes préparatoires

- Mise sur pied d'un comité local de mise en œuvre du modèle.
- Inventaires des mesures déjà appliquées et des services disponibles.
- Détermination des objectifs spécifiques de l'expérimentation pour le cégep.
- Arrimage des mesures / services en place et des éléments clés du modèle : début de la construction de l'organigramme présentant toutes les étapes du modèle.
- Rencontres avec les intervenants appelés à appliquer le modèle auprès des ÉSC et sensibilisation du milieu.

Session 2 : pré-expérimentation

- Finalisation de l'organigramme qui synthétise toutes les étapes de mise en œuvre du modèle.
- Familiarisation avec le questionnaire d'autoévaluation.
- Construction ou adaptation des outils nécessaires par chaque cégep : gabarit de plan d'action, gabarit de feuille de route pour le suivi des ÉSC, gabarit du déroulement de la première rencontre, etc.
- Rédaction / révision des messages à envoyer aux ÉSC.

Les avantages que pourrait retirer votre cégep de sa participation à l'expérimentation concernant, en premier lieu, la possibilité d'augmenter les taux de réussite et de rétention des ÉSC et, éventuellement, leur diplomation. Par ailleurs, les mesures implantées à l'intention des ÉSC, si elles portent fruit, seront également transférables à toute la population étudiante vulnérable qui pourrait exprimer des besoins similaires. De plus, les mesures qui seront déployées pourront s'inscrire dans certains axes du *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026* du MES auxquels les cégeps doivent souscrire. Et pour ce faire, les cégeps expérimentateurs bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par l'équipe de chercheurs...